



SEMAINE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE Et SOLIDAIRE A L'ÉCOLE Du 13 au 20 MARS 2017

Paris, le 7 novembre 2016

Semaine de l'Économie sociale et solidaire à l'École : pour entreprendre en collectif de la maternelle au lycée

A l'occasion du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, l'OCCE, Coop FR et L'ESPER lancent la **Semaine de l'ESS à l'École 2017**, opération qui vise à promouvoir l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à l'École, avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, et du Secrétariat d'État en charge de l'ESS.

La Semaine de l'ESS à l'École se tiendra du 13 au 20 mars 2017. Dès le mois de novembre, les enseignants pourront solliciter des dirigeants, des salariés ou des bénévoles d'association, de mutuelles ou de coopératives afin de structurer un projet pédagogique dans les classes, de la maternelle au lycée. **Cette action permettra aux élèves de mieux appréhender les modes d'entreprendre en ESS**, collectifs et porteurs des valeurs de démocratie, de solidarité et de citoyenneté.

Cette action sera menée partout en France, avec le concours des associations départementales de l'OCCE et des correspondants régionaux de L'ESPER, et le soutien des Chambres régionales de l'ESS (CRESS).

Dans tous les territoires français, des milliers d'élèves pourront s'exercer aux principes fondamentaux de l'ESS, par exemple en visitant une entreprise, en réalisant un reportage, en explorant le fonctionnement d'une coopérative scolaire ou en montant une petite entreprise de l'ESS, etc.

Du 13 au 20 mars 2017, un temps de valorisation permettra aux classes de restituer leurs apprentissages via les outils numériques. Sur twitter, **#SESSE2017** permettra de donner une visibilité nationale à leur réponse, en partageant une photo et un message de 140 caractères accompagnés du hashtag. Tous les tweets seront diffusés de manière continue sur le site dédié www.semainessecole.coop. Les enseignants peuvent d'ores et déjà inscrire leur projet dans la rubrique « Ca m'intéresse ! ».

[Découvrez les témoignages d'enseignants qui ont déjà permis l'éducation à et par l'ESS](#)



@SemaineESSEcole - #SESSE2017

Contact presse : Juliette PERCHEPIED – juliette.perchepied@lesper.fr – 01 40 47 24 18





Portée depuis 14 ans par l'OCCE et Coop FR, la Semaine de la Coopération à l'École devient en 2017 la Semaine de l'ESS à l'École, rejointe par L'ESPER, l'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République.

L'OCCE

Créée en 1928, l'OCCE encourage et soutient la coopération, comme valeur centrale à l'école. Au travers de formations délivrées aux enseignants et d'actions pédagogiques et éducatives proposées en classe, l'OCCE contribue à **développer le respect, la citoyenneté et la solidarité chez les jeunes**, ainsi qu'à **permettre leur émancipation**. Grâce à 102 associations départementales, elle agit sur tout le territoire français. Chaque année, 5 millions d'enfants ou adolescents participent aux actions de l'OCCE via 51 300 coopératives et foyers scolaires.



Pour en savoir plus : www.occe.coop

Coop FR

Organisation représentative du mouvement coopératif français, Coop FR est la voix des 23 000 entreprises coopératives représentant 1,2 million d'emplois et 26,1 millions de sociétaires. Tous les secteurs d'activités et tous les types de coopératives sont concernés : **coopératives d'entreprises** (coopératives agricoles, de commerçants détaillants, artisans, d'entreprises de transport, maritime), **coopératives d'usagers** (coopératives de consommateurs, d'HLM, coopératives d'habitants, coopératives scolaires), **coopératives de production** (Scop – Sociétés coopératives et participatives et CAE – Coopératives d'activités et d'emploi), **coopératives multisociétaires** (Scic – Sociétés coopératives d'intérêt collectif), **banques coopératives**.



Pour en savoir plus : www.entreprises.coop

L'ESPER

L'Économie sociale partenaire de l'École de la République (L'ESPER) rassemble 46 associations, mutuelles, coopératives et syndicats qui œuvrent dans le monde de l'éducation, de la maternelle à l'université, pour mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire (ESS).

Ses membres mènent des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs... Ils ont en commun les valeurs fondatrices de l'École de la République et de l'Économie Sociale et Solidaire : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, mais également la démocratie et la citoyenneté.

L'ESPER est signataire de deux accords-cadres en 2013 et 2014 avec les Ministères de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Ministère délégué à l'Économie sociale et solidaire. Elle est depuis signataire d'accords-cadres régionaux de coopération pour l'éducation à l'ESS sur les territoires.



Pour en savoir plus : www.lesper.fr

